



Monsieur le Directeur,

Par courriel du 4 mai 2016, Madame Christine Kuntz a envoyé aux membres démissionnaires du CHS-CT votre courrier daté du même jour.

Contrairement à ce que vous y écrivez, ce n'est pas la démission collective des membres du CHS-CT qui est à l'origine de la paralysie de son fonctionnement mais bien les manquements réglementaires graves de l'Administration.

Néanmoins nous prenons acte de votre souci de renouer le dialogue social.

Pour une reprise du fonctionnement de l'institution, il appartient désormais à chaque organisation syndicale représentative de désigner les nouveaux membres du CHS-CT.

Avant cette désignation et pour avoir un légitime dialogue social local de qualité au profit des agents, les secrétaires de section des organisations syndicales représentatives, accompagnés des militants de leur choix, acceptent de vous rencontrer le vendredi 27 mai après-midi.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour FO Fédération
des Finances

Pour SOLIDAIRES Finances

Pour la CGT Finances

François CHATEAU

Alexis BOHIN

Isabelle COLLE